



Communiqué de presse

Le Congrès des peuples autochtones dit que l'engagement fédéral d'adopter une loi sur la reconnaissance des droits des Autochtones a déraillé dès le départ

Le 15 novembre 2018 (Ottawa, Ont.) – Le Congrès des peuples autochtones (CPA) demande la réinitialisation de l'engagement fédéral de reconnaître et de mettre en œuvre un cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits des peuples autochtones.

Le gouvernement a déclaré que la loi sur la reconnaissance et la mise en œuvre des droits ne progresserait pas comme prévu cet automne et que par conséquent elle ne serait pas présentée avant la prochaine élection. Des séances d'engagement sur le cadre dirigées par Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, ont eu lieu dans l'ensemble du pays l'an dernier avec des organismes et des individus autochtones, mais le Congrès et ses affiliés provincial et territorial ont été écartés du processus.

« Nos collectivités d'Autochtones, Métis, Indiens inscrits, Indiens non inscrits et Inuits du Sud de l'ensemble du Canada sont encore exclues de l'engagement du gouvernement relatif à cette loi cruciale, déclare le chef national Robert Bertrand. Nous avons demandé au premier ministre et à la ministre à plusieurs reprises de collaborer avec nous et nos affiliés, par des séances de consultation particulières pour nos Autochtones hors réserve et non inscrits. Nous attendons toujours une réponse. »

En août, un affilié du CPA, le Conseil autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard (CAIPÉ), s'est fait répondre que la ministre n'avait pas le temps de les rencontrer alors qu'elle tenait des séances dans la province dans le cadre de la tournée de mobilisation nationale. « Nous sommes très déçus que la ministre ait manqué cette occasion de rencontrer nos citoyens, déplore Lisa Cooper, présidente du CAIPÉ. Notre collectivité sera très touchée par ce cadre et nous devons faire partie des discussions. »

Le Congrès croit que tous les Autochtones doivent être consultés sur la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des peuples autochtones. En 2016, le jugement unanime de la Cour suprême du Canada dans *Daniels c. Canada* a marqué une victoire décisive pour le CPA, en établissant sans ambiguïté que les Métis et les Indiens non inscrits relevaient de la compétence et de la responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral. Conformément à cette responsabilité, le gouvernement fédéral doit traiter correctement leurs problèmes distincts comme ceux de populations les plus vulnérables et les plus marginalisées du Canada.

« Nos collectivités locales doivent avoir la possibilité de participer, conclut le chef Bertrand. C'est le moment pour le gouvernement de juger sans complaisance ce qu'il a accompli, la discrimination qui fait partie du processus qu'il dirige, et d'amorcer des discussions en vue d'une vraie consultation avec le Congrès et nos affiliés provincial et territorial. »

– 30 –

Pour fixer une entrevue avec un média, veuillez contacter:

Jessica Dawson, adjointe administrative

613-747-6022

j.dawson@abo-peoples.org